

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX SENIORS

SIMPLES



Dimanche 14 janvier 2018

Complexe sportif de la porte de Trèves - BASTOGNE

Inscriptions

Organisation du club de **SAINT-HUBERT**

Afin d'être plus efficace, les inscriptions seront reçues uniquement en ligne sur le site de la province pour le **10 janvier à minuit** au plus tard. Inscriptions et consultation via le bouton **INSCRIP.COMPET**.
Les tableaux seront tirés le **11 janvier** et ne seront plus modifiés par après...

Horaire

Présence obligatoire un quart d'heure avant le début des séries

09 H 30 : Simples Messieurs E
10 H 00 : Simples Messieurs NC
10 H 30 : Simples Dames NC
13 H 00 : Finales NC – E

12 H 30 : Simples Messieurs C
13 H 30 : Simples Messieurs D
14 H 30 : Simples Dames C
15 H 00 : Simples Messieurs B
15 H 00 : Simples Dames D
15 H 30 : Simples dames B
17 H 00 : Finales D – C – B

**Balles blanches
Short et polos
blancs interdits**

**Dans la limite du possible,
les premiers tours
se joueront en poule**



Dans la mesure du possible, les prix seront remis dès que la série sera complètement terminée.

Remarques

- ✓ Le droit d'inscription sera facturé au club d'appartenance des joueurs sur la note de frais récapitulative qui leur sera adressée en temps opportun
- ✓ Un relevé avec la liste des joueurs inscrits sera fourni à chaque club concerné.
- ✓ Le joueur inscrit et qui sans justification ne se présentera pas sera automatiquement pénalisé d'une amende de 25 €. De même tout abandon non justifié en cours de compétition sans autorisation du juge-arbitre sera également pénalisé.
- ✓ En simple, un joueur (euse) ne peut s'inscrire que dans la série de son classement.
- ✓ La tenue sportive est obligatoire. Les semelles noires sont interdites dans la salle de sport.
- ✓ Il est strictement interdit de fumer dans le complexe sportif excepté à l'extérieur.
- ✓ Le prix des inscriptions est fixé à **6 €**.
- ✓ Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.
- ✓ Juge-arbitre : CP Luxembourg.

Qualification pour les championnats de Belgique du 13 mai

Messieurs :

En série B : les 3 premiers du championnat provincial et le 1^{er} du critérium ; 8 places supplémentaires seront distribuées aux quart de finaliste des championnats AFTT du 4 février 2018 à Namur (Tabora).

En C, D & E, le 1^{er} du championnat provincial et le 1^{er} du critérium ; 6 places supplémentaires seront distribuées aux 6 premiers des championnats AFTT du 4 février 2018 à Namur (Tabora).

Dames :

En série B : la 1^{ère} du championnat provincial et la 1^{ère} du critérium ; 8 places supplémentaires seront distribuées aux quart de finaliste des championnats AFTT du 4 février 2018 à Namur (Tabora).

En C & D, la 1^{ère} du championnat provincial et la 1^{ère} du critérium ; 6 places supplémentaires seront distribuées aux 6 premières des championnats AFTT du 4 février 2018 à Namur (Tabora).

Pour en savoir plus, voyez le document repris dans la rubrique **SECRETARIAT**.